

## EDITORIAL

Les résultats des dernières élections régionales montrent avec bonheur que le nombre de femmes élues a progressé partout sauf au Parlement bruxellois ; elles passent de 46,07 % en 2004 à 43,82% en 2009, ce qui reste un bon chiffre. Au Parlement européen, cette augmentation reste toutefois très légère, de 29,17% en 2004 à 31,82% en 2009.

Pourvu que cette progression se retrouve également au niveau de la désignation des membres des Gouvernements qui en découleront ! Certains débats post-électorales étaient quelquefois étrangement vides de femmes ... Sachez que nos revendications seront transmises aux futurs négociateurs.

Autre sujet de satisfaction : la Chambre a pris en considération l'énorme problématique du calcul des créances alimentaires à la suite d'un divorce : nous reviendrons plus à fond sur ce sujet dans un prochain numéro.

Vous trouverez ici moult échos :  
- de notre travail intense pour préparer les élections  
- des remises de prix à Bruxelles et à Verviers

En attendant une rentrée plus active et féministe que jamais, je vous souhaite d'excellentes vacances !

Magdeleine Willame-Boonen

Présidente

## SOMMAIRE

**Editorial** ----- p 1

### **Actualités CFFB**

Prix Femme de l'Année -----p 2

Elections européennes-----p 3

Mémorandum du CFFB en vue des élections du 7 juin 2009 (Région Bruxelles-Capitale, Communauté française)-----p 4

Mémorandum enseignement -----p 8

### **Actualités—Sections CFFB**

Verviers met à l'honneur une femme d'exception -----p 9

**Agenda** ----- p 11

**Cotisation** ----- p 11

## ACTUALITES CFFB

### Prix « Femme de l'Année 2009 »

Le 26 mars dernier, le Conseil des Femmes Francophones de Belgique a décerné le **Prix FEMME DE L'ANNEE 2009** à **Christiane DE WAN**, Fondatrice et Présidente du « Collectif des femmes ».

Depuis de nombreuses années, Christiane De Wan favorise la promotion des femmes de toutes nationalités et leur participation au niveau politique, économique, social et culturel, dans la société belge ainsi que dans celle de bien d'autres pays (Congo, Sénégal, Bolivie, Pérou, etc.).

Ce projet qu'elle a mis en œuvre et qu'elle porte depuis 30 ans sous le nom « Collectif des Femmes », est une association dont l'originalité et la solidité reposent sur trois principes majeurs : l'empowerment des femmes, le multiculturalisme et la réciprocité.

**l'empowerment** : bien avant que le concept n'ait été formulé, Christiane De Wan a fait de l'autonomisation des femmes sa méthode de travail. Les lieux d'application sont variés : groupes de paroles, formations, ateliers artistiques, etc. L'objectif consiste à mettre en place des stratégies de renforcement du pouvoir des femmes. A partir d'actions de terrain, il s'agit de faire émerger les forces vives des femmes.

**le multiculturalisme** : au Collectif, le multiculturalisme (musiques, diversités vestimentaires ou culinaires) n'a rien d'exotique . Il ouvre la porte, la curiosité et le désir de connaître et d'affronter d'autres manières de s'exprimer, d'autres hiérarchies de valeurs, d'autres agencements de valeurs. Au-delà de la juxtaposition, il met en valeur le dialogue, la collaboration, la médiation vers l'autre.

**la réciprocité** : nombre de femmes du Collectif ont vécu des moments difficiles. Elles ont trouvé au sein de l'association un soutien à la remise en route. Une expérience qu'elles partagent à leur tour avec leurs interlocutrices plus jeunes ou plus récemment arrivées.



# ACTUALITES CFFB

## Elections Européennes



Le CFFB a organisé le 2 avril dernier, en partenariat avec le Bureau d'information du Parlement Européen en Belgique et le Vrouwenraad, un débat sur le thème : « L'Europe et les Femmes : quels défis, quelles stratégies ? ». Ce débat s'inscrivait dans la préparation du CFFB aux élections européennes, autour de deux panels, respectivement animés par Isabelle Durant, sénatrice et Myriam Van Varenbergh, avocate.

Le premier était constitué des députées européennes Véronique De Keyser, Frieda Brepoels et Annemie Neyts. Celles-ci ont livré un témoignage sur leur travail et les dossiers particuliers qu'elles ont défendu ces dernières années : plus de femmes à des postes clés dans les entreprises, lutte contre les stéréotypes, égalité entre femmes et hommes, mais aussi entre les femmes elles-mêmes, égalité de salaire entre femmes et hommes, harmonisation vers le haut pour les politiques européennes qui concernent les femmes (c'est la 'clause de l'euroféminisme la plus favorisée' prônée par G.Halimi), lutte contre les violences faites aux femmes, etc....

Les deux présidentes des conseils de femmes ont exprimé les inquiétudes des associations de femmes en posant la question « Où se situent les femmes dans le débat sur la diversité ? » (Madame Wil-

lame pour le CFFB) et en s'interrogeant sur « les nouveaux états membres de l'UE sont-ils une menace pour nos acquis ? » (Madame Malfliet, présidente du NVR).

Le second panel était composé de conseillères en égalité des chances représentant leur ministre.

Michèle Bribosia, Conseillère au Cabinet de la Ministre fédérale de l'Emploi et de l'Égalité des chances  
Joëlle Milquet

Sandrine Debunne, Conseillère au Cabinet du Ministre-Président Rudy Demotte

Donatienne Grégoire, Conseillère au Cabinet du Secrétaire d'Etat Olivier Chastel

Lisbeth De Keersmaecker, Conseillère au Cabinet de la Secrétaire d'Etat Brigitte Grouwels

En réponse aux questions soulevées par les deux présidentes des conseils de femmes, elles ont exposé brièvement ce que leur ministre avait réalisé en matière d'égalité femmes-hommes et comptait inscrire à l'agenda de la présidence belge de l'UE en 2010.

Cette matinée s'est clôturée par un large échange de questions-réponses avec le public.

## ACTUALITES CFFB

# Mémorandum du Conseil des Femmes Francophones de Belgique en vue des élections du 7 juin 2009 (Région Bruxelles-Capitale, Communauté française)

En 2009, les différences entre les femmes et les hommes sont toujours très présentes. En effet, on remarque qu'une femme sur cinq est victime de violences, que l'écart salarial entre femmes et hommes s'élève encore aujourd'hui de 5 à 25%, qu'une famille monoparentale sur trois vit sous le seuil de pauvreté et que huit fois sur dix son chef de famille est une femme, etc...

Nous avons voulu mettre ici en évidence les réalités actuelles et les actions à entreprendre prioritairement.

### Institutionnel et Gouvernance

Les femmes sont encore sous représentées dans les sphères de décision politique, économique et culturelle.

**Le CFFB demande :**

**l'application de l'article 10bis du Titre II de la Constitution à savoir, la présence d'1/3 de femmes dans tous les bureaux des Assemblées politiques régionales ;**

**le vote d'une ordonnance « gender mainstreaming » pour la Région de Bruxelles-Capitale et le vote d'un décret « gender mainstreaming » pour la Communauté française ;**

**la création, comme cela existe en Région Wallonne, d'un Conseil de l'Egalité des Chances Femmes-Hommes, organe d'avis indépendant et pluraliste, installé auprès du Gouver-**

**nement régional et doté de moyens financiers et humains ;**

**l'adoption en Région de Bruxelles-Capitale de mesures législatives organisant l'alternance pour les élections communales et régionales ;**

**la nomination d'un agent par administration, responsable de l'égalité des chances pour le personnel, conformément à l'A.R. du 27/02/1990 portant sur les mesures en vue de la promotion de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes dans les services publics ;**

**l'établissement de statistiques et d'études selon le genre par l'entrée de données « genre » dans les programmes informatiques pour établir des politiques ciblées et efficaces pour les femmes.**

### Lutte contre les violences entre partenaires

Lutter contre les violences faites aux femmes doit toujours être une priorité de santé publique. En effet, une femme sur cinq est victime de violences à un moment de sa vie. Ces violences physiques ou psychologiques touchent tous les milieux sociaux. Dans ce cadre, il faut renforcer la lutte contre les violences exercées sous prétexte de traditions, coutumes ou religions (ex : mariage forcé).

# ACTUALITES CFFB

Afin de ne plus considérer ce sujet comme tabou, l'information sur les droits des femmes en la matière doit être encore améliorée et plus largement diffusée.

Le financement des asbl en charge de ces problématiques doit être assuré dans le temps et évalué régulièrement.

**Le CFFB demande de financer davantage et de multiplier les structures de premier accueil.**

## Logement

Le loyer et les charges sont une part très importante du budget des habitants de la Région de Bruxelles-Capitale.

**Le CFFB préconise l'extension de l'allocation loyer instituée en 2008, aux personnes susceptibles de bénéficier d'un logement social.**

Le contrôle de l'obligation pour les propriétaires d'afficher les conditions de location (loyer, charges,...) de leurs biens immobiliers doit permettre de lutter contre les discriminations envers les candidat-e-s locataires. C'est aux communes à faire appliquer la loi.

**Le CFFB demande à la Région de rappeler ce devoir aux communes.**

Le nombre de grands logements sociaux pour des familles nombreuses est clairement insuffisant.

**Le CFFB demande que le nombre total de logements sociaux soit augmenté pour correspondre à la réalité des besoins : femmes victimes de violences, femmes sans abri, familles nombreuses et familles monoparentales.**

Afin de réduire de manière substantielle la facture énergétique finale des ménages, des travaux d'isolation du logement peuvent s'avérer nécessaires.

La nécessité de bénéficier de liquidités préalables avant de se lancer dans des travaux coûteux et celle d'intéresser éga-

lement les locataires à ces politiques de « rénovation – isolation » peuvent trouver une réponse publique par l'octroi de prêts à taux 0 dans le cadre d'un système de « tiers-investisseur ».

## Crèches et accueil extrascolaire

Le manque de places d'accueil reste un problème structurel crucial. Face à la demande et à l'augmentation prévue de la natalité à Bruxelles, il est urgent d'amplifier la création de nouvelles places d'accueil. C'est une condition sine qua non pour permettre à toutes les femmes avec enfant(s) d'avoir accès au marché du travail.

Le financement des infrastructures doit être étudié en collaboration avec les autorités publiques bruxelloises, communautaires, fédérales et européennes. Toute formule de crèches de partenariat avec les employeurs privés, publics et les communes doit être encouragée.

En outre, afin de mieux correspondre à la réalité quotidienne, les horaires de certaines crèches doivent être plus flexibles.

Plus de crèches doivent également être accessibles aux demandeurs d'emploi.

L'accueil extrascolaire doit être mieux organisé et professionnalisé.

**Le CFFB demande un nouveau plan de création de places d'accueil pour les enfants de 0 à 3 ans.**

## Enseignement

Intégrer la problématique du genre à tous les niveaux du système éducatif

- ✦ Supprimer les stéréotypes sexistes des outils pédagogiques ;
- ✦ Promouvoir la mixité des enseignant-e-s du maternel à l'université ;
- ✦ Intégrer la notion de genre dans la formation de base des enseignant-e-s ainsi que dans les formations

# ACTUALITES CFFB

continué ;

- ✦ Inciter les femmes à poursuivre des études scientifiques car il y a actuellement trop peu de femmes dans ce milieu.

**Le CFFB demande la création d'un organe de suivi et de contrôle chargé d'examiner les mesures prises en matière d'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes.**

*Pour plus de détails (mémoire « Pour une approche intégrée de l'égalité filles/garçons, femmes/hommes dans le système éducatif » de la Commission Enseignement du CFFB - téléchargeable sur [www.cffb.be](http://www.cffb.be))*

## Soutien des aidants proches

Les aidants proches sont bien souvent les femmes. **Nous demandons des moyens pour une meilleure prise en charge des aînés et des personnes polyhandicapées à Bruxelles :**

- ✦ en augmentant et diversifiant les modes d'hébergement pour les aînés (M.R., M.R.S., court séjour, centres de jour, centres d'hébergement de nuit, maintien à domicile) ;
- ✦ en créant un statut pour les aidants en charge des personnes handicapées de grande dépendance ;
- ✦ en créant de nouveaux lieux de vie pour personnes polyhandicapées.

## Emploi

Les jeunes filles sont encore trop rarement orientées vers des secteurs développant des technologies de pointe.

La plupart du temps, la femme n'a pas choisi de travailler à temps partiel, ce choix est imposé soit pour des questions purement pratiques, soit par l'employeur.

Ces femmes ayant le statut de travailleuses à temps partiel auront bien souvent des difficultés à accéder au statut de travailleuses à plein temps et toute leur car-

rière (donc aussi leur pension) en est affectée.

## Le CFFB demande :

**Pour toutes ces travailleuses à temps partiel, l'accès aux formations agréées tout en gardant leur rémunération normale ;**

**L'élaboration de politiques ciblées en matière de retour sur le marché du travail, de supprimer toutes discriminations pour les femmes rentrantes.**

## Egalité salariale entre femmes et hommes

**En 2009, il existe toujours des différences salariales à travail égal entre les femmes et les hommes.**

Il faudrait obliger les entreprises à faire un rapport annuel sur l'égalité des chances. Ce rapport devrait comporter la liste des causes de l'écart salarial éventuel, la répartition des avantages extra-légaux selon le genre et la définition du système de classification des fonctions notamment, ce qui à terme devrait permettre de réduire des différences salariales entre femmes et hommes. Il faudrait aussi tenir compte dans ce rapport de la répartition des promotions femmes-hommes.

**Le CFFB demande au prochain Gouvernement régional de se pencher particulièrement sur la question et d'inciter les entreprises bruxelloises à appliquer le système de classifications de fonctions.**

## Promotion de l'entrepreneuriat féminin

L'accès à l'information sur le statut d'indépendant est la cause première du faible taux d'entrepreneures. Il faut donc veiller à mieux informer les femmes sur le sujet, notamment au niveau régional dans les différentes maisons communales de l'emploi.

Une récente enquête menée sur l'entre-

## ACTUALITES CFFB

preunariat féminin révèle que 81% des femmes ont eu l'idée de créer une entreprise.

31 % d'entre elles y ont renoncé en raison des difficultés de financement ;

74 % des personnes sondées affirment que le statut d'indépendant permet une plus grande flexibilité du temps de travail.

**Le CFFB demande que toute initiative économique régionale et communale pour créer des PME soit aussi ciblée 'femme'.**

### Mobilité et Aménagement du territoire

Les caméras dans les stations de métros et leurs accès doivent être en nombre suffisant. Il faut aussi renforcer la présence humaine dans les lieux de grand passage et tenter de faire de ceux-ci des endroits plus conviviaux (commerces, services, toilettes surveillées...) afin d'assurer une réelle sécurité.

### Le CFFB demande

- ✦ **de penser à une ville enfants admis : des routes plus sûres, des trottoirs bien entretenus, plus d'aires de jeux pour enfants et adolescents...**
- ✦ **de développer et entretenir les pistes cyclables ;**
- ✦ **d'adapter le réseau de transport en commun au développement des nouveaux quartiers d'habitation ;**
- ✦ **d'améliorer l'éclairage public ;**
- ✦ **d'améliorer la sécurité dans les parkings souterrains ;**
- ✦ **de demander en soirée l'arrêt des bus à la demande de certaines catégories de personnes, comme les femmes seules, les personnes âgées ou les personnes à mobilité réduite.**

## Et plus précisément en matière d'enseignement...

La Commission enseignement du CFFB a rédigé un «Mémoire pour une approche intégrée de l'égalité filles/garçons, femmes/hommes dans le système éducatif» dans lequel sont examinées les différentes initiatives prises dans le contexte du Programme d'action visant une approche intégrée de l'égalité dans l'ensemble des politiques du Gouvernement de la Communauté française. Le mémoire fait apparaître les difficultés concrètes de mise en œuvre d'un Programme qui repose en grande partie sur la sensibilisation et la bonne volonté des actrices et acteurs concerné-e-s et n'est pas assorti d'incitants ou de sanctions le cas échéant. Il recommande de créer un **organe de suivi et de contrôle** chargé d'examiner les mesures prises tout au long du pro-

cessus politique. Cet organe veillerait également à ce que des problématiques jusque là non reconnues mais qui ont des effets sur les trajectoires scolaires et professionnelles soient prises en compte (le traitement différentiel des élèves en fonction du sexe, de l'origine sociale ou ethnique par exemple). Enfin il demande au prochain Gouvernement de la Communauté française de prendre des mesures afin d'intégrer, d'organiser, d'améliorer et d'évaluer la prise en compte du genre dans les processus de prise de décision concernant les domaines suivants :

### Gestion de l'enseignement :

Il faut promouvoir la **mixité sexuée et sociale** à tous les niveaux du système éducatif en :

## ACTUALITES CFFB

- définissant des objectifs chiffrés pour aller vers la mixité des commissions, jurys etc.

- formant les responsables dans les administrations à la nécessité de l'approche intégrée de l'égalité pour plus de justice et de démocratie ;

- revalorisant financièrement la fonction enseignante et en alignant toutes les formations sur le type long comme dans la majorité des pays de l'Union européenne ;

- réalisant une étude sur les discriminations dans la nomination et la promotion des femmes dans l'enseignement supérieur afin d'identifier les lieux de blocage.

### Formation des professionnels du système éducatif :

De la crèche à la formation professionnelle continuée des adultes, les personnes chargées d'éducation peuvent être actrices de changement à condition d'avoir **pris conscience des inégalités réelles et acquis les savoirs** et savoir faire nécessaires pour les combattre.

Cela implique :

- de créer un master en études de genre de manière à former les futur-e-s professionnel-le-s de l'enseignement.

- d'intégrer le genre dans tous les cours de base des formations dispensées dans l'enseignement supérieur.

- d'intégrer le genre de manière transversale dans toutes les formations continuées tout en conservant l'approche thématique. Celle-ci reste indispensable pour traiter certains sujets comme la violence, pour sensibiliser les enseignant-e-s non alerté-e-s et pour améliorer l'expertise de celles et ceux qui sont déjà convaincu-e-s de la nécessité de cette approche.

### Les programmes et l'environnement scolaires :

Il convient **d'éviter la polarisation** des

choix d'études et de carrière et de développer dès le plus jeune âge le **goût pour les disciplines d'avenir** en :

- intégrant le genre dans l'information et l'orientation des élèves (CPMS ; monde du travail ; association des parents ; ancien-ne-s élèves etc.) ;

- donnant des formations au genre aux directions des CPMS et des écoles (IFC) ;

- demandant au CEF de revoir son avis sur la refonte du professionnel en intégrant la dimension de genre ;

- surveillant les conditions d'octroi de l'agrément indicatif pour les manuels scolaires ;

- intégrant les études de genre (enseignement et recherche) de manière pérenne dans l'enseignement supérieur ;

- finançant la recherche en genre via le FNRS.

### Suivi et évaluations des politiques :

Le Gouvernement de la Communauté française et en particulier la Commission enseignement du Parlement de la Communauté française doivent assurer le suivi et l'évaluation des engagements politiques explicités entre autres dans : le Programme d'Action du Gouvernement (2005), le Programme d'Action de Pékin (1995) et toute une série de Conventions internationales (par exemple la Convention contre l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes).

*Pour plus de détails*

*(texte complet sur [www.cffb.be](http://www.cffb.be))*



# Verviers met à l'honneur une femme d'exception

La section de Verviers a remis le **Prix Olympe de Gouges 2009** à Madame Christine WILWERTH, premier Procureur du Roi de Verviers, à laquelle la Présidente du CFFB Arrondissement de Verviers a rendu un très bel hommage.

*« Après une femme qui a consacré son énergie à l'associatif, une femme chef d'entreprise, une femme à la pointe de la recherche scientifique, une femme réalisatrice d'un exploit sportif hors du commun, une femme responsable dans le secteur du journalisme, une femme artiste vulgarisant l'image de la femme, une femme et l'alphabétisation, nous avons décidé de primer, cette année 2009, une femme représentant le pouvoir de la justice. Notre choix s'est porté sur une femme qui a toujours été très seule dans sa fonction, par son titre mais aussi par le fait qu'elle fut la première à exercer cette haute charge. Cela ne l'a pas empêchée de créer une famille et de faire face à toutes ces responsabilités.*

*Le début de sa carrière s'est déroulé dans un monde particulièrement machiste : l'armée. Elle a eu la lourde tâche de juger des représentants de la virilité masculine : des militaires ! Elle eut bien conscience qu'elle devait être encore plus irréprochable que ses collègues hommes aptes à la juger. Ces collègues qui, avec le temps, l'ont appréciée pour sa rigueur et sa volonté. Madame Bourguignon, avec qui elle a travaillé plus de 20 ans, m'a dit de notre lauréate qu'elle a toujours apprécié son féminisme. C'est ensemble qu'elles ont travaillé à la tolérance zéro au parquet de Liège contre la violence faite aux femmes. Sa venue à Verviers était dans*

*un premier temps une déception, mais le hasard de la vie a changé les choses, avec une fois de plus 'une première'. Eh oui, la première fois qu'une femme allait occuper cette fonction à Verviers !*

*Ce qui nous a interpellé chez cette femme, c'est sa volonté de faire les choses autrement, avec des priorités, je pense, différentes de celles des hommes. Si ceux-ci ont été étonnés de son arrivée, ils ont vite compris qu'elle travaillerait avec eux, en partenariat, et que le résultat donnerait une vraie collaboration fructueuse.*

*Dans une Europe où les frontières n'existent plus, une de ses priorités est de protéger les plus faibles qui sont majoritairement les femmes et les enfants. Le trafic d'êtres humains ... vous connaissez ? Notre région n'est malheureusement pas épargnée par ce type de trafic. Notre 'femme 2009' a fait de la poursuite de ces pourvoyeurs d'esclaves de notre temps, sa priorité.*

*Je suis très fière aujourd'hui de primer Madame Christine WILWERTH, premier Procureur du Roi de Verviers et je remercie de tout cœur, Madame la Procureur du Roi, pour sa ténacité et sa féminité ».*

## ACTUALITES CFFB

*Un éloge auquel la lauréate a répondu par les mots suivants :*

*« Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités,*

*Je suis particulièrement honorée et émue que votre Conseil ait décidé de m'élire « femme de l'année ». Votre choix revêt pour moi plusieurs significations :*

*Tout d'abord, cette reconnaissance d'aujourd'hui est le fruit du combat mené, dans le passé par plusieurs femmes remarquables, pour ouvrir aux diplômées en droit féminines l'accès au Barreau puis à la Magistrature. Ce vendredi après-midi, on inaugurerait au palais de Justice de Bruxelles une plaque commémorative au nom de Marie POPELIN, Docteur en Droit, qui a tenté en vain de prêter le serment d'Avocat. Elle a entièrement consacré son existence à cette « lutte » et est morte avant que ne soit votée, en 1922, la loi autorisant l'accès des femmes au Barreau. Je pense également à Geneviève PETSHVIN, première femme Magistrat. Je les associe ce jour à ce titre prestigieux de « femme de l'année ».*

*D'autre part, votre vote est un encouragement à poursuivre les actions entreprises alors que j'étais encore Magistrat de référence au Parquet de Liège pour la protection des femmes fragilisées et malmenées par l'existence : femmes victimes d'exploitation sexuelle et économique dans le cadre de la traite des êtres humains, femmes victimes de violences dans leur couple, leur cellule familiale ou contraintes sous le couvert d'idéologie culturelle ou*

*religieuse à contracter des mariages non souhaités. La lutte contre la traite des êtres humains est une priorité dans les plans de sécurité des quatre zones de police et de la police de la zone judiciaire fédérale de l'arrondissement et le Parquet de Verviers est retenu comme « Parquet pilote » pour la problématique des mariages forcés. Chacune de ces femmes-victimes doit en quelque sorte être pour nous la « femme de l'année », tant sa situation mérite notre extrême attention et notre engagement.*

*Enfin, en distinguant un membre de l'Ordre judiciaire, vous redonnez également ses lettres de noblesse à une Justice trop souvent décriée. Le monde judiciaire a changé : il est plus proche du justiciable, plus soucieux de la souffrance et des droits des victimes. Il est, plus qu'avant, un acteur incontournable de la vie sociale et collabore avec les autorités administratives, le milieu associatif et le secteur socio-sanitaire dans un souci de prévention.*

*Votre choix m'encourage à poursuivre dans cette voie. »*

# AGENDA

- \* Festival de Films de Femmes de Bruxelles  
Du **17 au 20 septembre 2009**, au Botanique, rue Royale, 236, 1210 Bruxelles  
Prix plein : 6 euros  
Etudiant-e, senior, demandeur et demandeuses d'emploi : 4 euros  
Pass : 12 euros pour 3 séances  
  
**pour toute information** : [www.ellestournent.be](http://www.ellestournent.be)

## **ATTENTION AUGMENTATION cotisation année 2009**

✦ Membres individuelles	20 euros
✦ Demandeuses d'emploi/étudiantes	5 euros
✦ Associations	65 euros

versement sur le compte 310-1660827-79

D/2009/4640/2

Bureau de dépôt : 1030 Bruxelles

N° P301053

TRIMESTRIEL

Juillet-Août-Septembre 2009